

BULLETIN MUNICIPAL JUIN 2017

Le mot du maire

En ce mois de Juin, il est temps de se rappeler que l'été arrive à grands pas avec ses rendez-vous festifs et que l'automne verra la réalisation des travaux prévus pour l'amélioration de notre cadre de vie.

En ce qui concerne les manifestations festives du village :

- Nous vous rappelons la fête de la musique et le vide dressing du 24 Juin toute la journée
- Le 8 Juillet, les chasseurs organisent un méchoui et le Comité des Fêtes un concert à l'église avec la chorale de Tiranges
- Le 14 juillet, un feu d'artifice sera tiré sur la place du village
- Le 16 Juillet, l'association « Don du sang » organise une foire à la brocante
- Le 18 Juillet, l'Office du Tourisme organise une visite guidée de la Maison Granet et de Viverols en musique
- Le 21 Juillet, l'office du tourisme organise un marché nocturne
- Le 30 juillet, c'est la fête des vieux métiers
- Du 31 Juillet au 5 Août, la semaine festive
- Les 5 et 6 et 7 Août, c'est la fête patronale
- Le 8 Août, l'office du tourisme organise une nouvelle visite guidée de la maison Granet et de Viverols
- Le dimanche 20 Août est prévue la course de côte.

Nous espérons n'avoir rien oublié. Si c'est le cas, pardonnez nous , nous transmettons les informations qui sont en notre possession.

En ce qui concerne les travaux de l'automne:

- Les plaques des rues pour la plupart ont été installées sur les maisons. Restent celles que nous devons mettre sur des poteaux. Ces plaques sont magnifiques et vont attirer l'attention des touristes même si parfois elles sont mal visibles et sont plutôt faites pour les piétons que pour les voitures Nous aurions dû mettre un fond qui tranche sur leur couleur et celle des murs. Nous n'allons pas recommencer ! mais peut-être un jour...A l'automne, viendront les numéros sur les maisons.
- Le WC public est en cours de réfection pour être mis aux normes handicapés. Il y aura un seul WC et deux urinoirs. Les travaux seront finis avant le début de l'été.
- Le diagnostic sur la qualité de notre réseau d'eau se poursuit. Les premières subventions sont demandées et les premières mises en place de compteurs généraux et de changement de vannes pourraient se faire au cours de l'été. Nous devrions avoir en septembre une idée du financement global à prévoir pour la réfection du réseau au cours des prochaines années.

- La route Coussangettes- entrée de Plagnols devrait voir son chantier débiter à l'automne (Entreprise Brouillat) de même que la modification du carrefour de l'école pour ralentir les voitures (Entreprise Eurovia). Le chemin entre Etruchat et Maillot devrait être refait dans sa partie viveroloise par l'Entreprise Dumeil et le début de la route de Gorce entre le pont de la pierre et le camping (Entreprise Eurovia).
- L'aménagement du Breuil se poursuit : installation des jeux pour enfants avant l'été, l'aménagement de la zone humide et création d'un verger d'arbres rustiques à l'automne.

Que de projets pour un petit village ! Nous comptons sur la participation de tous.

Informations diverses

- Circulation des véhicules dans le vieux bourg. Je vous rappelle que, comme l'année dernière, le stationnement des voitures n'est pas autorisé dans la rue des dentellières, la rue du Bailli et la rue du pont de la pierre. Merci donc de ne pas déplacer les bacs de fleurs qui sont là pour embellir le village. Je vous rappelle en outre que cette voie est à sens unique du bourricot gris jusqu'au pont de la pierre. On peut toutefois s'arrêter pour vider une voiture ou pour permettre aux artisans de faire une réparation dans une maison.
- Animaux domestiques. Je vous rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans le village et que les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux. Surtout n'ouvrez pas votre porte le soir pour laisser vagabonder votre chiens !
- Réunion d'information: nos conseillers départementaux, Valérie Prunier et sa suppléante Claire Richard, et Michel Sauvade et son suppléant Daniel Barrier nous invitent à faire le point sur leur travail de l'année au sein du Conseil Départemental, le mercredi 28 Juin à 20 h à la salle des associations.
- Enquête : le Parc Naturel Régional Livradois-Forez lance une enquête jusqu'au 31 Octobre 2017 sur le hérisson. Véritable baromètre de la biodiversité, ce mammifère est victime des pesticides et du trafic routier. L'objectif de l'inventaire est d'estimer la population en Livradois-Forez et d'identifier les ruptures de la trame verte sur les axes routiers pour intervenir. Connectez-vous sur <http://obs.parc-livradois-forez.org/>
- SPANC: tournées de vidanges de fosses septiques et fosses toutes eaux les mardi 11 Juillet et mercredi 19 Juillet. Contactez Aurélie RIBES 04 73 82 76 95.
- Chantier de la Maison des Services : Malgré la fin tragique du maçon du chantier de la maison des services de la Communauté de communes, le chantier n'est pas arrêté. Toutefois, les travaux vont prendre du retard et la grue ne sera pas enlevée comme prévu avant l'été. Le passage sous la Maison Granet demeurera ouvert pour permettre d'atteindre le Breuil sans passer par la route départementale.
- Installation d'Artisanice. Comme chaque année, Artisanice s'installera à la Salle des Association dans l'Ancienne gendarmerie du Vendredi 7 Juillet jusqu'au lundi 28 Août.

Histoire de la dentelle (M. Gonthier)

Sur le seuil de sa porte, sur son siège bas, et les pieds bien posés sur un vieux tabouret, la vieille au dos courbé fait voler les fuseaux entre ses mains agiles. Les fils s'entrecroisent. Un dessin apparaît : des fleurs légères éclosent, fragiles et merveilleuses. Et là, tout à côté, l'arrière-petite-fille admire l'aïeule et lui dit gentiment « grand-mère ! tu as des doigts de fée ! » Mais non, c'est l'habitude ! regarde car je suis la dernière dentellière de ce petit village. J'arrête mon ouvrage et vais te raconter l'histoire de la dentelle.

« Elle est vieille, la dentelle ! Quatre cents ans peut-être. Elle nous vint d'Italie, apportée par des hommes qui savaient se servir de ces jolis fuseaux. Des pèlerins, des colporteurs, partis de Venise, de Gênes ou de Milan. En 30 ans ou 50 ans peut-être, le carreau entra dans les maisons. Petit salaire gagné à la sauvette mais qui aidait à vivre ! Bientôt toutes les femmes se mirent à cet ouvrage quand les travaux des champs laissaient quelques répit et aux veillées surtout autour de « la boule de veilha » dont la faible lumière permettait d'allonger la tâche. Les leveuses distribuaient les fils et les cartons, collectaient les galons et payaient la dentelle. Mais leur œil critique décelait d'infimes salissures et des erreurs, même les plus petites qui servaient de prétexte à faire baisser les prix. Un prix pourtant bien faible ! Dix centimètres à l'heure, un mètre de dentelle et voilà la journée avec des courbatures qui vous accompagnaient dans votre lit-placard de la salle commune, avec des yeux rougis tant ils avaient fixé le dessin des cartons. Bien sûr, notre dentelle en fil de nos campagnes était certes bien commune et des plus mal, payée. Petit salaire gagné à la sauvette mais qui aidait à vivre !

Notre noble dentelle se vendait bien mais certains grands seigneurs, des nobles et des bourgeois méprisant sans doute les travaux de nos doigts, préféraient celle qui venait d'Italie, de Venise surtout. L'argent français partait vers ces terres étrangères et le roi Louis XIII trouvait cela fort mal. Que faire pour empêcher ces achats extérieurs ? On trouva un moyen qui fut certes efficaces. On interdit de porter sur soi une quelconque dentelle sous peine de lourdes amendes. Ainsi en avait décidé à Toulouse le parlement sous la pression royale. Bien sûr l'argent de France resta dans le pays mais dans notre vallée, les fuseaux s'arrêtèrent et nous, pauvres grand-mères devinrent plus pauvres.

Par bonheur, à l'époque, se trouvait au Puy, un père Jean-François Régis des Plats, de la Compagnie de Jésus. Il était bienveillant envers le petit peuple. Alors les dentellières lui dirent leur malheur, leurs griefs, leurs ennuis. Il intervint si bien qu'on

leva l'interdit. Les fuseaux réveillés, un peu d'argent revint dans nos humbles demeures.

Puis, avec Louis XIV, le carreau triompha. Dans les costumes nobles, la dentelle était très employée. Elle formait les fraises, ces collerettes qu'hommes et femmes portaient avec fierté. Elle décorait les pourpoints ; elle ouvragait le haut des chausses ; elle enrobait les vêtements masculins avec la mode des rhingraves ; elle formait les rabats, ces grands cols qu'exigeait la mode masculine ; elle se logeait aux poignets sous forme de manchettes, au bas de la culotte en de très beaux canons ; plus tard, sur la chemise en jabot bouillonnant. Elle ornait les coiffes féminines et voilait les corsages. Des lits à baldaquins, elle pendait aux ciels, elle grimpait en spirales autour de leurs colonnes et s'accrochait au bois. Dans les carrosses, elle tapissait les intérieurs. Mais Colbert arriva !

La dentelle précieuse de Gênes et de Venise traversait toujours la barrière des Alpes et nous envahissait. Colbert voulait qu'en France, on fabriquât d'aussi belles dentelles que celles d'Italie, pour ne plus acheter en pays étranger. Vinrent les manufactures avec le point de France. Et pour que ce motif de partout s'imposât, on interdit la dentelle ordinaire, celle que réalisaient si bien nos vieux doigts de grand-mères. Des contrôles avaient lieu, des envoyés du Roi, ces intendants de plus en plus nombreux, parcouraient la province. Cela dura trois ans. Il y eut bien sûr de nouvelles doléances, des plaintes, des suppliques ; enfin, en l'an 1666, l'ancien point fut à nouveau permis. Et c'était bien justice puisqu'on le demandait en France et hors de France.

La dentelle a duré pendant deux siècles au moins, chefs d'oeuvre de patience qui partaient vers tous les horizons, vers l'Espagne et l'Italie, vers l'Angleterre et l'Allemagne et vers l'Amérique. Et puis, la machine a tué la dentelle. Elle va beaucoup plus vite, elle ne se trompe jamais, mais ce n'est plus pareil ! la vraie dentelle est morte. C'était un travail à la fois simple et intelligent, une production de qualité, anonyme sans l'être, riche de personnalité, tout en étant modeste. »

Et la petite fille écoutait toujours et rêvait. Il lui semblait revoir toutes ces mères, grands-mères, aïeules penchées sur leur carreau, s'usant les yeux pour distinguer les fils, travaillant tout le jour pour un maigre salaire ; puis apparaissaient des milliers d'aunes de rubans tissés au cours des siècles, par des milliers de doigts, un immense gallon tout autour de la France et tout autour du monde. Il flottait dans l'espace, de plus en plus léger, de plus en plus usé par le poids des années. Mais le vent du progrès s'élevait, arrivaient les orages des modes passagères, le gallon tourbillonnait se déchirait, s'effiloçait et partait en lambeaux. Il ne restait rien. Il est dommage que la rêve de l'enfant se termine si tristement car il reste toujours quelque chose du passé. Dans les armoires, il y a les vieux carreaux qui dorment, des rouets enrouleurs de fils, des longueurs de galon de dentelles. Dans le village, quelques dames savent encore se servir des fuseaux et sont capables de tisser de merveilleuses dentelles. Et puis, il reste de ce vieux métier le souvenir qui éclaire notre présent : école de modestie, d'humanité, une partie de notre patrimoine.